

Je suis licencié(e) à l'ASPTT Rouen Athlétisme et je souhaite me ré-inscrire pour la saison prochaine. Que dois-je faire ?

1. Remplissez le formulaire en cliquant sur le lien suivant https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfLEFeHgNId6BEIjwbDpCjS3GieeqfMLVtB_XBc6vjCe9wtceg/viewform en choisissant « Vous ré-inscrire ».
2. Sur le site de la FFA, sur votre espace licencié, renouvelez votre licence.
3. Téléchargez le bulletin d'adhésion **lienlien**. Le remplir et l'imprimer. Vous pouvez le remettre à votre coach accompagné du chèque du montant de votre adhésion. Vous pouvez régler votre licence par virement en indiquant votre nom dans le libellé pour le bénéficiaire. Le RIB du club est mentionné sur le bulletin d'adhésion.

Je n'ai pas de moyen de locomotion. Comment puis-je me rendre à la piste de la Petite Bouverie ?

1. Une navette en direction de la Petite Bouverie est organisée selon les modalités indiquées sur ce document <https://aspttrouen-athletisme.fr/wp-content/uploads/2025/06/Navette-2025-2026.jpg>
2. Pour en bénéficier, vous devez vous inscrire en envoyant un mail à Thomas à l'adresse mail info.aspttrouenathle@gmail.com avec comme objet « Navette jj/mm/ssaa »

Je suis licencié(e) dans un autre club FFA et je souhaite rejoindre l'ASPTT Rouen Athlétisme. Que dois-je faire ?

1. Remplissez le formulaire en cliquant sur le lien suivant https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfLEFeHgNId6BEIjwbDpCjS3GieeqfMLVtB_XBc6vjCe9wtceg/viewform en choisissant « Vous pré-inscrire ».
2. Le club vous contactera pour vous informer des modalités de mutations.
3. Vous pouvez déjà télécharger le bulletin d'adhésion **lienlien**. Le remplir et l'imprimer. Vous pouvez le remettre à votre coach accompagné du chèque du montant de votre adhésion. Vous pouvez régler votre licence par virement en indiquant votre nom dans le libellé pour le bénéficiaire. Le RIB du club est mentionné sur le bulletin d'adhésion.

Je souhaite pratiquer l'athlétisme à l'ASPTT Rouen Athlétisme. Que dois-je faire ?

1. Remplissez le formulaire en cliquant sur le lien suivant https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfLEFeHgNId6BEIjwbDpCjS3GieeqfMLVtB_XBc6vjCe9wtceg/viewform en choisissant « Vous pré-inscrire ».
2. Vous avez la possibilité de faire 2 séances d'essai.
3. Si vous souhaitez prendre une licence, téléchargez le bulletin d'adhésion **lienlien**. Le remplir et l'imprimer. Vous pouvez le remettre à votre coach accompagné du chèque du montant de votre adhésion. Vous pouvez régler votre licence par virement en indiquant votre nom dans le libellé pour le bénéficiaire. Le RIB du club est mentionné sur le bulletin d'adhésion.
4. Vous recevrez un lien pour vous connecter à la FFA afin de valider votre Pass de Prévention Santé (PPS).

Je souhaite pratiquer le running loisir au sein de l'ASPTT Rouen Athlétisme. Que dois-je faire ?

1. Remplissez le formulaire en cliquant sur le lien suivant https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfLEFeHgNId6BEIjwbDpCjS3GieeqfMLVtB_XBc6vjCe9wtceg/viewform en choisissant « Vous pré-inscrire » ensuite choisissez « Running » puis « Running forme loisir ».
2. Vous avez la possibilité de faire 2 séances d'essai.
3. Si vous souhaitez prendre une licence, téléchargez le bulletin d'adhésion **lienlien**. Le remplir et l'imprimer. Vous pouvez le remettre à votre coach accompagné du chèque du montant de votre adhésion. Vous pouvez régler votre licence par virement en indiquant votre nom dans le libellé pour le bénéficiaire. Le RIB du club est mentionné sur le bulletin d'adhésion.

4. Vous recevrez un lien pour vous connecter à la FFA afin de valider votre Pass de Prévention Santé (PPS).

Je souhaite que mon enfant pratique l'athlétisme au sein de l'ASPTT Rouen Athlétisme.

1. Que dois-je faire ? Remplissez le formulaire en cliquant sur le lien suivant <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfLEFeHgNId6BEIjwbDpCjS3GieeqfMLVtBXBc6vjCe9wtceg/viewform> en choisissant « Vous pré-inscrire » ensuite en fonction de l'âge choisissez « Pôle athlé jeunes » ou « Baby athlé » ou « Athlé fit ».
2. Vous avez la possibilité de faire 2 séances d'essai.
3. Si vous souhaitez prendre une licence, téléchargez le bulletin d'adhésion **lienlien**. Le remplir et l'imprimer. Vous pouvez le remettre à votre coach accompagné du chèque du montant de votre adhésion. Vous pouvez régler votre licence par virement en indiquant votre nom dans le libellé pour le bénéficiaire. Le RIB du club est mentionné sur le bulletin d'adhésion.

Je souhaite participer à une compétition. Que dois-je faire ?

Le calendrier des compétitions à venir est consultable sur notre site à la page

<https://aspttrouen-athletisme.fr/index.php/competition-16/>

Les demandes d'inscriptions aux compétitions sont à faire sur ce formulaire permanent :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSef3FWpFCgXUOXp5T6n7gPxFXHoGpha1Xld38a8T3YJmyccLg/viewform?usp=pp_url

Je souhaite suivre l'actualité de l'ASPTT Rouen Athlétisme. Comment dois-je m'y prendre ?

Toute l'actualité du club est sur la page d'accueil de notre site <http://aspttrouen-athletisme.fr>.

Vous pouvez également suivre sur Instagram [aspttrouenathletisme](https://www.instagram.com/aspttrouenathletisme).

Je souhaite m'équiper aux couleurs de l'ASPTT Rouen Athlétisme. Où puis-je acheter des vêtements et/ou des accessoires ?

1. Tous les vêtements et accessoires aux couleurs de l'ASPTT Rouen Athlétisme sont disponibles sur notre Boutique en ligne sur le site de notre partenaire OD RUN en cliquant sur le lien <https://od-run.com/pages/boutique-du-rna>

Quelle est l'instance dirigeante de l'ASPTT Rouen Athlétisme ?

1. La section ASPTT Rouen Athlétisme est dirigée par un comité de section dont la composition est présentée à la page <https://aspttrouen-athletisme.fr/wp-content/uploads/2024/08/TROMBINOSCOPE-SECTION-20242025.jpg>
2. Le comité de section se réunit régulièrement (5 à 6 réunions par an). Les compte-rendus sont disponibles sur la page <https://aspttrouen-athletisme.fr/index.php/comite-de-section/>.

Quels sont les lieux et horaires des séances de running forme ?

Les séances du groupe running forme sont encadrées par Thomas et ont toutes lieu à la piste Marie-José Pérec à la Petite Bouverie à Rouen aux jours et horaires suivants :

1. le mardi de 18h00 à 19h30,
2. le jeudi de 09h30 à 11h00,
3. le jeudi de 18h00 à 19h30,
4. le samedi de 09h00 à 10h30.

Je souhaite pratiquer le trail avec l'ASPTT Rouen Athlétisme ? Où et quand ont lieu les séances ?

Les séances de trail sont encadrées par Virginie et ont lieu :

1. le mardi de 18h00 à 19h30 à la piste de la Petite Bouverie,
2. le dimanche de 09h30 à 11h30 en Forêt Verte à la Bretèque.

Quelle est ma catégorie ?

Votre catégorie est fonction de votre année de naissance. Les catégories pour la saison 2025/2026 sont sur le site de la Fédération Française d'Athlétisme.

<https://www.athle.fr/contenu/les-categories-d-age-en-2026/25>